

# SOCIETE MIXTE DE TIR DE THUIR



Maison des Jeunes et de la Culture  
1 rue Pierre Semard  
66300 THUIR

N° affiliation FFT : 88172 -- N° club : 11.66.005 -- Agrément Jeunesse et Sport :  
N° 66 S 393 du 26/10/86

Président : MALAFOSSE Pierre

Traverse de Thuir

66300 TROUILLAS

Tél. : 04 68 53 30 23 - 06 03 56 63 96

Mail : pierre-malafosse@orange.fr

Thuir le : 17 / 09 / 2021

## RAPPORT D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

17 septembre 2021 - **Procès verbal**

Le 17 septembre 2021 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Mixte de Tir de Thuir à la Maison des Jeunes et de la Culture de Thuir.

Le quorum étant atteint avec 82 membres présents ou représentés sur 121 licenciés à jour de leur licence, le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Le président débute la réunion par un hommage à deux amis disparus cette année, Bruno LAUTRAM ROBIN à l'âge de 54 ans, un homme au service des autres et notre cher vétéran, homme bienveillant et d'une grande gentillesse, Harry GERINGSWALD à l'âge de 94 ans ; une collecte a été organisée par le club pour lui offrir une plaque.

Puis le président poursuit avec les conséquences de la crise sanitaire qui nous frappe depuis 1 an et demi maintenant et les adaptations qu'il nous a fallu mettre en place pour pouvoir continuer à ouvrir notre stand .

Pas moins de 25 circulaires ont été édités par la Fédération Française de Tir et quelques uns par la municipalité auxquels le Comité Directeur à du s'adapter et informer les adhérents.

Le président remercie les permanents qui se sont pliés aux règles et joué le jeu avec beaucoup de professionnalisme, et l'ensemble des membres du club pour leur patience.

Il regrette juste que pour le dernier circulaire, imposant le pass sanitaire pour l'accès aux locaux, certains aient préféré quitter le club plutôt qu'avoir une démarche civique .

L'Ecole de Tir du club a aussi subi cette crise de plein fouet, sans pouvoir se réunir une fois cette saison ; après consultation, le Comité Directeur a acté la gratuité de la prochaine licence 2021-2022 pour tous ses jeunes membres.

Le président informe l'AG de l'année électorale que nous venons de passer avec des changements à la tête de la fédé, le président sortant Philippe CROCHARD est remplacé par Michel BACZYK qui a déjà entamé des mises au point, en l'occurrence pour le certificat médical conforme au code du sport pour les fédérations sportives à contraintes particulières (article D231-1-5).

Pour notre ligue, André GLEIZE est réélu à son poste et le président souligne avec un grand plaisir que Nicole VINYAS, membre active du Comité Directeur du club, est élu avec succès dans le CD de la ligue de tir Languedoc Roussillon.

Puis le président revient sur cette saison de travaux qui a vu le stand évoluer avec la construction de nouveaux pare-balles plus conformes aux règles de sécurité.

Il profite du vidéo projecteur, dont la salle est équipée, pour présenter en photos le déroulé des importants travaux et remercie sincèrement tous les participants bénévoles d'avoir donné de leur temps au club ainsi que la municipalité souvent sollicitée pour le prêt de matériel.

Le rapport moral, soumis à l'assemblée, est accepté à la majorité absolue.

#### **Rapport sportif :**

Aucune compétition n'ayant été organisée cette saison, le rapport ne se réduit qu'au challenge interne organisé en juin et qui, désormais, sera baptisé Challenge d'Harry en l'honneur de notre vétéran disparu cette année.

#### **Rapport financier :**

Notre trésorier, Jean-Luc Vinyas, présente le rapport financier de la saison écoulée sur écran ( voir en annexe )

Le rapport est accepté par l'assemblée à la majorité absolue.

#### **Renouvellement du tiers sortant du Comité Directeur :**

2019 : Jean-Luc VINYAS, Pierre MALAFOSSE et RUIZ Philippe

2020 : Nicole VINYAS, Alphonse SCHONK et Pierre ESCUDE

2021 : GALY Sandra, MARTINEZ François et Robert DE MONTELLA sont renouvelables.

Le président signale à l'assemblée que M. Paul REGNIER, qui a demandé sa mutation dans un autre club sans lettre de démission, est donc considéré comme démissionnaire et laisse une place vacante au Comité Directeur.

Le président a reçu une lettre de candidature de Mme Sandra GALY, acceptée par le Comité.

Les deux membres renouvelables du Comité se représentent ainsi que Mme GALY et sont réélus à l'unanimité.

Le président actuel, M. MALAFOSSE Pierre, se représente à son poste et est réélu par l'assemblée à la majorité des membres présents et représentés.

Il remercie l'assemblée et le Comité pour la confiance qu'ils lui accordent.

Le président remercie la mairie représentée à cette assemblée par le président de l'Office Municipal des Sports, Thierry Voisin qui encourage, comme chaque année, les responsables du clubs à continuer leur politique et met l'accent lui aussi sur la protection du bénévole.

Le président répond aux diverses questions des membres présents et clôt l'assemblée en remerciant encore une fois les membres du Comité et du club de leurs efforts pour que la SMTT continue de se distinguer tant sur le plan convivialité que sur le plan sportif.

Et cette année nous renouons avec la traditionnelle collation pour conclure l'Assemblée Générale qui a été organisée sous contrôle du pass sanitaire .

Le Président : Pierre MALAFOSSE

Le trésorier : Jean-Luc VINYAS

Le secrétaire : Alphonse SCHONK